

Plan façade

Le coup de pouce pour
rénover vos façades par votre
commune et Rives de Saône



Brazey-en-Plaine



Losne



Saint-Jean
-de-Losne



Seurre

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Rénovez votre façade et bénéficiez d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 40%* et de la défiscalisation du montant des travaux

Pour **tous les propriétaires, sans condition de ressources.**

Pour être éligibles, les façades doivent être :

- Situées dans le **périmètre d'intervention** validé par la commune concernée,
- **Visibles** du domaine public,
- Les travaux **ne doivent pas avoir commencé** avant la demande d'aide,
- Les travaux doivent correspondre au **règlement d'intervention** de l'opération,
- Les travaux doivent être réalisés par des **professionnels**.

Conseil architectural offert



Rives de Saône
Communauté de Communes

**Pour tout renseignement
Contactez le 06.60.72.39.36
ou www.rivesdesaone.fr**